



Démission de Philippe Carli : (gros) retards à l'allumage

Oui, ce mardi 28 janvier, les rédactions du groupe de presse Ebra (1), propriété du Crédit mutuel, ont appris la démission de leur président Philippe Carli. Oui, ses prises de position sur le réseau professionnel LinkedIn favorables à des figures de l'extrême-droite menaçaient les valeurs de nos titres. Dès jeudi 23 janvier, le SNJ-CGT avait dénoncé une « trumpisation » en marche dans le groupe, exprimé ses craintes pour l'indépendance de la profession... et pour l'image des femmes véhiculée par une opération de promotion sur Instagram ([lire ici](#)).

Oui, sur ces questions, vendredi 24 janvier, le SNJ-CGT attendait une réaction des rédacteurs en chef, dont Sébastien Georges, coordinateur des rédactions ces derniers mois. Cette réponse est arrivée, en rappelant la « totale indépendance » des rédactions. **Mais** en assurant aussi que M. Carli l'avait « toujours défendue et valorisée », comme il défendait les « intérêts d'Ebra » et faisait ce que « les rédacteurs en chef et rédactions attendent de lui ».

Oui, dimanche 26 janvier, Philippe Carli a rédigé un « mea culpa », expliquant une « maladresse » et promettant sa « vigilance », avant la publication de sa tribune sur les sites internet des titres Ebra. On pourra noter toute l'ironie de la chose, entre la « maladresse » du pape de la politique « Digital first » et le temps de réaction pour s'en excuser. **Mais** cette tribune a été retirée, sans explication, des éditions papier du lundi 27 janvier et éditions du soir en ligne le dimanche 26.

Lundi 27 janvier, le service communication du groupe a justifié auprès du SNJ-CGT la parution web par la volonté de « protéger la réputation du groupe ». Et mardi 28 janvier, l'absence de publication print par la nécessité de répondre à « l'objectif de clarification » de façon « réactive ».

Le SNJ-CGT est soulagé de la démission de Philippe Carli, par ailleurs vice-président de l'Alliance de la presse d'information générale. Mais ces atermoiements des rédacteurs en chef du groupe Ebra, puis ces retards dans la communication du groupe sur ces sujets graves engageant l'avenir des titres, de la profession de journaliste et des salariés, demeurent inquiétants.

Par conséquent, nous réclamons un moratoire sur les projets en cours, notamment celui visant à « transformer les métiers », que souhaitait présenter M. Carli au printemps, et ceux ayant pour objectif la création de nouveaux statuts pour les salariés et la généralisation des tests de l'intelligence artificielle (IA).

Enfin, nous demandons une suspension des nominations prévues aux postes de management et la réelle prise en compte des résultats des motions de défiance ayant déjà été votées dans des titres du groupe Ebra, face aux incertitudes et absences de réponse apportées ces derniers mois aux interrogations des élus et des salariés.

Montreuil, le 29 janvier 2025.

(1) Ebra regroupe neuf titres de presse quotidienne régionale, appartenant au Crédit Mutuel : *Le Dauphiné Libéré, Le Bien Public, Le Journal de Saône et Loire, Le Progrès, L'Est Républicain, Le Républicain Lorrain, Vosges Matin, L'Alsace, Dernières Nouvelles d'Alsace.*